

Transports scolaires 2018 / 2019

Tarifs (pour la course simple), TVA 7.7% incluse

Aclens	CHF	13.65	La Sarraz	CHF	27.65
Apples	CHF	19.90	La Tour-de-Peilz	CHF	19.75
Aubonne	CHF	16.60	Lausanne	CHF	8.30
Belmont-sur-Lausanne	CHF	9.15	Lavigny	CHF	14.35
Bioley-Orjulaz	CHF	13.65	Le Mont-sur-Lausanne	CHF	10.65
Blonay	CHF	19.75	L'Isle	CHF	27.65
Bottens	CHF	13.65	Lonay	CHF	12.15
Boussens	CHF	13.65	Lully	CHF	13.65
Bremblens	CHF	13.65	Lussy-sur-Morges	CHF	13.65
Bretigny-sur-Morrens	CHF	12.70	Lutry	CHF	10.65
Buchillon	CHF	14.35	Mex	CHF	13.65
Bussigny	CHF	12.15	Mézières	CHF	19.90
Bussy-Chardonney	CHF	13.65	Mollie-Margot	CHF	16.65
Chalet-à-Gobet	CHF	12.15	Monnaz	CHF	13.65
Chardonney	CHF	16.75	Mont-la-Ville	CHF	31.40
Châtillens	CHF	19.60	Morges	CHF	13.65
Chavannes	CHF	12.15	Morrens	CHF	12.15
Chavannes-le-Veyron	CHF	22.75	Paudex	CHF	10.65
Cheseaux	CHF	13.65	Penthalaz	CHF	14.35
Chexbres	CHF	15.10	Penthaz	CHF	13.65
Clarens	CHF	19.75	Perroy	CHF	22.75
Cossonay	CHF	14.35	Poliez-le-Grand	CHF	14.35
Cottens	CHF	19.90	Préverenges	CHF	12.15
Crissier	CHF	12.15	Prilly	CHF	10.65
Cugy	CHF	12.15	Puidoux	CHF	13.65
Cully	CHF	12.15	Pully	CHF	9.15
Daillens	CHF	14.35	Renens	CHF	10.65
Denens	CHF	13.65	Rivaz	CHF	13.65
Denges	CHF	12.15	Romanel	CHF	12.15
Echallens	CHF	14.35	Saint-Prex	CHF	13.65
Echandens	CHF	12.15	Saint-Saphorin-sur-Morges	CHF	13.65
Echichens	CHF	13.65	Saint-Sulpice	CHF	12.15
Ecublens	CHF	12.15	Savigny	CHF	12.70
Epalinges	CHF	9.15	Savuit	CHF	10.65
Epesses	CHF	13.65	Sullens	CHF	13.65
Etoy	CHF	14.35	Vaux-sur-Morges	CHF	14.10
Forel	CHF	14.35	Vers-chez-les-Blancs	CHF	12.15
Froideville	CHF	13.25	Vevey	CHF	19.75
Grancy	CHF	21.40	Villars-sur-Yens	CHF	14.35
Grandvaux	CHF	12.15	Villette	CHF	10.65
Jouxens-Mézery	CHF	10.65	Vuarrens	CHF	27.65
La Chauv	CHF	22.75	Vufflens-la-Ville	CHF	13.65
La Conversion	CHF	10.65	Vufflens-le-Château	CHF	13.65
La Croix-sur-Lutry	CHF	10.65	Yens	CHF	14.35

Conditions et informations concernant les tarifs appliqués

Le service de bus est un service personnalisé où l'élève inscrit est pris en charge à son domicile et reconduit chez lui dans des conditions d'encadrement optimal.

Le « **tarif normal** » est appliqué aux élèves qui s'inscrivent pour tous les allers et retours de la semaine (10 courses), soit pour tous les allers (5 courses) ou tous les retours (5 courses) de la semaine.

Les parents qui souhaitent opter pour un système de **réservation à la carte** verront le prix normal de la course majoré selon le barème ci-dessous.

Barème de majoration pour réservation à la carte (en pourcent du prix de la semaine complète) :

5 allers ou/et 5 retours par semaine	100%
4 allers ou/et 4 retours par semaine	90%
3 allers ou/et 3 retours par semaine	75%
2 allers ou/et 2 retours par semaine	60%
1 aller ou/et 1 retour par semaine	45%

exemple : Si vous habitez Denens et votre enfant prend le bus 5 matins et 3 après-midis, le calcul se fait de la manière suivante :
matins : $5 \times 13.65 = 68.25$
après-midis : $(5 \times 13.65) \times 75\% = 51.20$
soit un total de CHF 119.45 par semaine

Pour les destinations en dehors des zones habituellement desservies, un « **tarif spécial** » - à demander avant l'inscription - est appliqué en fonction du nombre d'élèves concernés et en fonction des coûts marginaux engendrés par de telles destinations.

L'inscription est prise au minimum pour un trimestre. Elle est reconduite tacitement, pour le trimestre suivant, sauf dénonciation par écrit, avant les vacances de Noël et de Pâques.

❖ **Chaque changement, comme par exemple le lieu de prise en charge ou l'interlocuteur, doit obligatoirement être signifié par écrit.**

!!! Veuillez, s'il vous plaît, lire attentivement les informations du présent document relatives aux tarifs et à l'inscription aux transports scolaires avant de compléter le formulaire !!! Nous vous informons que lorsque le réseau routier n'est pas praticable (ex : neige), nous annulons les tournées par soucis de sécurité pour vos enfants, sans remboursement. Nous vous rendons également attentifs au fait que le ramassage scolaire s'effectuera pour cette année du lundi 3 septembre 2018 au vendredi 21 juin 2019.

